



**10 ans SSCh Exposition CAC  
Pour  
Berger de bohême  
17.09.2022**

**Sportzentrum Aaretal  
Sägebachweg 30, 3114 Wichtrach**

**Organisé par le  
Club Suisse du Berger de bohême**

**Attribution des titres:**

CAC's de la SCS, Best of Breed (BOB), Best Opposite (BOS), Meilleur Vétéran,  
Meilleur Jeune, Meilleur Très Jeune, Meilleur Puppy

[www.chodsky-pes.ch](http://www.chodsky-pes.ch)

**Juge: Barbara Müller**

## Responsable de l'exposition

**Patricie Nesvadba**, Flurweg 4, 3506 Grosshöchstetten, +41 79 455 76 04,  
zuchtwart@chodsky-pes.ch

**Cornelia Müller**, Kratzmatt 46, 3434 Landiswil, +41 79 785 08 51,  
praesident@chodsky-pes.ch

## Secrétariat de l'exposition

**Beatrice Stofer**, Oberdorf 20, 3412 Heimiswil, +41 79 682 50 58,  
aktuar@chodsky-pes.ch

**Délai d'inscription: 06.08.2022**

Les inscriptions envoyées après cette date ne seront pas prises en considération.

## Programme du jour

Réception des chiens 08h30  
Début des jugements 10h00

Restauration sur place.



**Sportzentrum Aaretal**  
**Sägebachweg 30**  
**3114 Wichtrach (BE)**

## Modification de juge réservée

**Attribution des titres:** CAC's de la SCS, Best of Breed (BOB), Best opposite sex (BOS), meilleur vétérán, meilleur jeune, meilleur très jeune, meilleur puppy

**Classement:** Excellent (exc.), très bon (tb), bon (b), satisfaisant (sat), disqualifié (disq), sans qualification (sq)

**Dans la classe puppy et très jeune:** très prometteur (tp), prometteur (p), non-conforme (nc)

## Prix souvenir pour chaque exposant

Explications concernant les classes d'engagement:

<b>Classe puppy (CP)</b>	pour chiens de 3 à 6 mois
<b>Classe très jeune (CtJ)</b>	pour chiens de 6 à 9 mois
<b>Classe jeune (CJ)</b>	pour chiens de 9 à 18 mois
<b>Classe Intermédiaire (CI)</b>	pour chiens de 15 à 24 mois
<b>Classe ouverte (CO)</b>	pour chiens de plus de 15 mois
<b>Classe Champion (CCh)</b>	pour chiens possédant le titre international ou Champion national
<b>Classe vétérán (CV)</b>	pour chiens dès 8 ans.
<b>Hors concours (HC)</b>	exemple de la situation: Chiens avec handicap ou des castrats

### Concours de groupes d'élevage

Un groupe d'élevage se compose d'au moins trois chiens mâles et/ou femelles d'un même élevage (même affixe d'élevage), qu'ils soient ou non sa propriété ou celle d'un tiers.

Ils doivent également être inscrits dans l'une des classes mentionnées à l'art. 9.2 du RE.

### Directives valables pour les expositions canines nationales et internationales en Suisse

Une manipulation des chiens, avant l'exposition ou durant cette dernière est interdite, sauf: le toilettage au peigne ou à la brosse, – enlever le liquide lacrymal, – sprayer la robe avec de l'eau pour empêcher l'électrostatique.

De même est interdite l'utilisation d'une potence destinée à immobiliser le chien.

Les boxes amenés par les propriétaires doivent être de taille suffisamment grande avec un sol adapté. En aucun cas les chiens ne peuvent se trouver sur un sol grillagé.

En cas de non-respect de ces directives malgré un avertissement, la direction de l'exposition en sera informée. L'exposant fautif et son chien seront expulsés de l'exposition, sans remboursement de la finance d'inscription.

L'application de ces directives fera l'objet d'un contrôle.

Les juges sont exhortés par la direction de l'exposition à agir de façon stricte contre les manipulations non conformes au règlement en déclassant de tels chiens en conséquence.

Collaborez, vous aussi, afin que ni le public ni les médias aient une raison de critiquer.

### **Exposants de l'étranger**

Veillez tenir compte des conditions d'entrée en Suisse. Le certificat de vaccination contre la rage délivré par un vétérinaire est indispensable à la frontière. La vaccination doit avoir été effectuée au moins 21 jours avant le passage de la frontière. La date de validité indiquée sur le passeport pour animaux de compagnie fait foi (généralement 3 ans).

### **Depuis 2009 : chiens dont les propriétaires sont domiciliés en Suisse.**

**RE Art. 5.2:** Les chiens dont les propriétaires sont domiciliés en Suisse doivent être inscrits, lors de l'inscription à l'exposition, dans un livre des origines/d'élevage reconnu par la FCI ou dans son registre. L'homologation du titre de "Champion suisse de beauté jeunesse", de "Champion suisse de beauté" et de "Champion suisse de beauté vétérinaire" n'est toutefois accordée qu'aux chiens inscrits au Livre des Origines Suisse (LOS) ou à son registre.

### **Avis à tous les exposants**

L'exposition se déroule conformément au RE de la SCS. Ceux-ci peuvent être téléchargés sur le site de la SCS : <https://www.skg.ch/reglemente?lang=fr>  
Le CAC et le ResCAC sont attribués conformément aux dispositions de la SCS.

### **Exposants venant de Suisse**

L'obligation de la vaccination antirabique a été abolie par le Conseil fédéral. Cependant, si vous désirez protéger votre chien, nous vous recommandons de le faire vacciner contre la rage, la maladie de Carré, l'hépatite virale contagieuse, la leptospirose, la parvovirose et de la toux de chenil.

### **Exposants venant de l'étranger**

Veillez observer les prescriptions concernant l'entrée en Suisse. Le certificat vétérinaire de vaccination contre la rage est indispensable. Cette vaccination doit intervenir au moins 30 jours avant le passage de la frontière et sa validité est limitée à un an.

Les chiens importés de l'étranger en propriété suisse doivent être enregistrés au LOS (Livre des Origines Suisse) avant l'inscription à une exposition suisse.

### **Annonce éleveurs**

Les éleveurs sont cordialement invités à faire paraître une annonce dans le catalogue du Clubshow du Club Suisse du Chodsky pes et à présenter leur élevage.

**Veillez-vous annoncer jusqu'au 09.07.2022 à Beatrice Stofer,**  
**[aktuar@chodsky-pes.ch](mailto:aktuar@chodsky-pes.ch)**

**Frais d'annonce : CHF 20.** – (paiement anticipé, voir bulletin d'inscription)

**Bulletin d'inscription**  
**Club Suisse du Berger de bohême**  
**Section de la SCS**

10 ans SSCh Exposition avec attribution des CAC de la SCS  
17.09.2022

**Lire attentivement s.v.p. et remplir à la machine ou en lettres d'imprimerie.**  
**1 bulletin par chien.**  
**Envoyer par courrier ou par e-mail.**

**Mâle**

Classe puppy  
Classe jeune  
Classe ouverte  
Classe vétérân

**Femelle**

Classe très jeune  
Classe intermédiaire  
Classe champion  
Hors concours

Race:

---

Nom du chien:

---

LOS N°:

autres:

---

Né le:

couleur:

---

Père:

---

Mère:

---

Eleveur:

Domicile:

---

Propriétaire (Nom/Prénom):

---

Rue:

---

NPA et Domicile:

---

Pays:

Téléphone:

---

**Delai d'inscription irrévocable: 06.08.2022**

## Inscription

Premier chien	CHF 80.–
Chien(s) suivant(s)	CHF 60.–
Classe puppy	CHF 60.–
Classe très jeune	CHF 60.–
Classe vétérán	CHF 60.–
Groupe d'élevage	CHF 30.–

**Les frais pour les groupes d'élevage peuvent être réglés sur place le jour de l'exposition jusqu'à 12h00.**

Le montant de CHF \_\_\_\_\_ a été versé ce jour sur **le compte de chèques CH25 8080 8009 1341 2503 1 (Objet: Exposition CAC)** (quittance incluse).  
Par la présente inscription, l'exposant déclare avoir pris connaissance du règlement d'exposition de la SCS ainsi que du programme de l'exposition et se soumettre à leurs dispositions et prescriptions.

### Annexes:

- pedigree (photocopie)
- quittance du versement
- pour la classe champion : certificat de champion (photocopie).

**Date:**

**Signature:**

---

**Délai d'inscription: 06.08.2022**

Envoyer par courrier ou par e-mail à :

Beatrice Stofer  
Oberdorf 20  
3412 Heimiswil

+41 79 682 50 58  
aktuar@chodsky-pes.ch